

COMMUNIQUÉ DU 31 JANVIER 2022

DÉMARCHES DE L'APER AUPRÈS DES EMPLOYEURS ET DU GOUVERNEMENT : CONSTATS

Chers membres,

Suite à la mise en place de mesures incitatives additionnelles pour le personnel syndiqué du réseau, les employeurs ont rencontré le gouvernement afin de dénoncer la situation d'iniquité dans laquelle les place le gouvernement face à leurs cadres. L'écho obtenu est le même que celui de l'APER lors de ses représentations avec le ministère : aucune mesure n'est prévue pour les cadres.

Vous n'êtes pas surpris que depuis mars 2020, à chaque annonce pour nos employés, les cadres revivent le jour de la marmotte...

Dans ce contexte et soucieuse d'être efficiente, l'APER a décidé d'investir son temps et son énergie pour convaincre les employeurs de mettre en place des modalités pour atteindre une équité minimale entre leurs différentes catégories d'employés incluant les cadres. La responsabilité d'offrir des conditions de travail équitables et respectueuses leur revient puisqu'ils sont vos employeurs bien que leur bailleur de fonds soit en désaccord.

Pour ce qui est du gouvernement, qui ne veut pas bouger malgré les demandes répétées des employeurs et des associations de cadres, l'APER entend le poursuivre dans les prochaines semaines.

Notre équipe juridique en est à finaliser le dossier des événements survenus depuis la décision du Bureau International du Travail (BIT) de 2004. Nous visons à informer le BIT que le gouvernement du Québec n'a toujours pas respecté ses engagements internationaux et d'engager des démarches afin d'amender l'article du Code du travail afin d'y inclure les cadres pour leur permettre de négocier véritablement leurs conditions de travail et de rémunération, ce qui aurait permis un traitement équitable aux cadres durant cette pandémie. Nous évaluons la possibilité d'ajouter des dommages-intérêts pour l'ensemble de nos membres.

Monsieur Legault, monsieur Dubé, madame Lebel et monsieur Girard, considérez-vous informés de cette démarche. Les cadres sont à bout et méritent le respect.

L'équipe de l'APER
association@aper.qc.ca
514-933-4118



APER

AU SOUTIEN | SUPPORTING
DES CADRES | MANAGERS